

AREQ(CSQ) des Prairies
C.P. 50572, 8230 boulevard Taschereau, Brossard, Qc, J4X 2V7

Secteur D

Mars 2009

vol. 19 no 3

www.areqdesprairies.com



Mot de la présidente

Bonjour,

Le 21 janvier dernier, dans le cadre de la tournée provinciale, nous, les membres des comités directeurs de la région avons rencontré les membres de l'exécutif national à l'hôtel Castel de Granby. À cette occasion, nous étions jumelés avec la région de l'Estrie. Nous avons pu échanger sur les réalisations de nos secteurs, nous enrichir de leurs expériences et leur partager les nôtres. Ce fut très intéressant.

Le lendemain, le 22 janvier, tous les représentants de notre région se retrouvaient en session régionale. Les quatre thèmes du plan d'action national retenus par la région pour être débattus par les participants furent la protection du pouvoir d'achat, la santé, les communications et la place des aînés dans la société. La journée fut des plus profitables.

Suite à ces rencontres, nous avons décidé d'améliorer nos outils de communication afin que vous soyez encore mieux informés. Il nous semble essentiel que vous soyez rapidement renseignés sur les différents dossiers défendus par vos représentants.

Nous travaillons à mettre sur pied une chaîne courriel afin de vous faire parvenir rapidement les documents que je reçois du national et qui nous renseignent sur les actions de notre exécutif national et sur les gestes que nous avons à poser pour défendre nos droits.

Nous voulons également réactiver le site Web du secteur.

Beaucoup de pain sur la planche mais les résultats seront des plus satisfaisants, j'en suis convaincue.

D'ici la fin de l'année AREQ, il nous reste quelques activités importantes :

- nos petits déjeuners mensuels;
- le mini-colloque le 23 avril à Longueuil;
- l'assemblée générale annuelle sectorielle le 13 mai à Ste-Catherine;
- l'assemblée générale annuelle régionale le 27 mai à Granby.

L'AREQ, c'est votre association. Votre implication est importante.

Bonne fin d'année.

Christiane Potvin-Lapalme.

SOMMAIRE

Page 2- Bottin / Décès

Page 4 - Assemblée sectorielle

Pages 6 à 8 - Comité sectoriel sur l'indexation

Page 10- Comité sectoriel sociopolitique / mini-colloque

Pages 12-13 : Comité sectoriel de la condition masculine

Page 15- Les petits déjeuners et déjeuner causerie

Page 17- Moisson d'art 2009 / Cours de danse sociale

Page 22- Calendrier des activités du 3^e semestre/ Remerciements

Page 24- Tableau des activités et des responsables

Page 26 et 27 – COUPONS RABAIS ET COUPONS RÉPONSE

Page 3- Message de Michel Gagnon, prés. régional

Page 5- Assemblée régionale, messages des comités sectoriels

Page 9- Messages des comités sectoriels

Page 11- Comité sectoriel de l'environnement : Conférence

Page 14- La Fondation Laure-Gaudreault

Page 16- Les Sorties estivales du secteur : SOUPER THÉÂTRE

Pages 18 à 21 - DOSSIER : « FINANCES »

Page 23- Photos du dîner de Noël

Page 25- Communiqués d'associations extérieures.

Page 28- Publicité

N.B. : afin de ne pas alourdir les textes, le masculin sera employé pour représenter le ma

VOTRE COMITÉ DIRECTEUR 2008-2009 AU SECTEUR DES PRAIRIES

PRÉSIDENTE :	Christiane Potvin-Lapalme	450 635-1309 christianelapalme@hotmail.com
1 ^{ère} VICE-PRÉSIDENTE :	Agathe Frappier-Lazure	450 638-2018 (NOUVEAU)
2 ^e VICE-PRÉSIDENT :	Gilles Charette	450 635-3350 gcgilles@sympatico.ca
SECRÉTAIRE :	Jeanne Éthier-Lamoureux	450 672-8452
TRÉSORIER :	André Couillard	450 465-9093 acouillard59@hotmail.com
1 ^{er} CONSEILLER :	André Daoust	450 245-0088 daoustandre@hotmail.com
2 ^e CONSEILLÈRE :	Nicole Trépanier Gagné	450 659-3372 arniga@netcourrier.com

LE COMITÉ DU JOURNAL

Responsables du journal:	Gilles Charette et Nicole Trépanier Gagné
Mise en page :	Gilles Charette
Collaborateur:	Émilien Leblond
Correctrices :	Nicole Trépanier Gagné Christiane Potvin-Lapalme
Photographe :	Pierre André Desrosiers

PRENEZ NOTE

Si vous changez d'adresse, de numéro de téléphone, veuillez avertir la CARRA, l'AREQ(CSQ) et la présidente Christiane Potvin-Lapalme 450 635-1309, plusieurs inconvenients vous seront évités.

NUMÉROS IMPORTANTS

AREQ (CSQ) :	1 800 663-2408
CARRA :	1 800 463-5533
RRQ :	1 800 463-5185
SSQ :	1 888 380-2588
RAMQ :	1 800 561-9749
Sécurité de vieillesse :	1 800 277-9915
Assurances médicaments :	1 888 435-7999
ResAut CSQ, La Personnelle :	1 800 363-6344
Assurance voyage :	1 514 286-8412
Protection du consommateur :	1 888 672-2556

IN MEMORIAM

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis éprouvés à la suite du décès d'un membre de l'AREQ qui nous est cher.

Notre ami Roland Lachance nous a quitté le 10 décembre dernier à l'âge de 88 ans suite à un accident vasculaire cérébral. Régulièrement accompagné de sa fille Stéphanie, tous deux manquaient rarement un déjeuner de l'AREQ et étaient présents huit jours plus tôt lors du dîner de Noël du 2 décembre dernier. Lors de ce dîner il s'était fait remarquer par sa participation à chanter avec tous les octogénaires. Ex-enseignant à Montréal et dans notre secteur, il avait dirigé une chorale pendant plusieurs années. Il avait recommencé à fréquenter les membres de l'AREQ depuis le premier dîner de Noël avec invitation spéciale aux octogénaires.

Sa fille nous remercie (avec photo page 22) pour cette attention que nous lui avons apportée.

Nous avons aussi appris le décès de Jean-Guy Gervais et de Madeleine Hébert, membres de notre secteur, tous deux décédés le 31 janvier 2009.

Si vous apprenez le décès d'un membre de l'AREQ(CSQ), nous vous demandons de transmettre l'information à un membre du comité directeur ou téléphoner au 450 635-3350 ou 450 659-3372.



Mot du président régional

L'AREQ et la Caisse de dépôt et de placement

Qui n'a pas entendu parler des déboires de la Caisse? À moins d'habiter sur une autre planète aucun québécois, sauf exception, n'a échappé à cette tornade médiatique. Mais qu'en savons-nous au juste? Mis à part le chiffre faramineux des pertes : 39,8 milliards ce n'est pas rien, nous savons peu de choses. Par contre nous avons beaucoup de questions sans réponses.

À titre d'exemple en voici quelques-unes: pourquoi la Caisse de dépôt a-t-elle enregistré des pertes beaucoup plus substantielles que d'autres fonds comparables? Pourquoi a-t-elle acheté autant de papier commercial, les fameux PCAA? Pourquoi la Caisse a-t-elle favorisé la stratégie du rendement optimal? Pourquoi avoir pris des risques aussi élevés avec les épargnes de tous les québécois? Quel est le lien entre cette stratégie et le mode de rémunération? Y a-t-il eu ingérence du politique dans la gestion de la Caisse? Le président de la Caisse et madame Forget n'étaient-ils pas en contact tous les jours pendant la campagne électorale? Bien d'autres questions méritent d'être soulevées.

Enfin, saviez-vous que sur le 39,8 milliards des pertes, les cotisants à la Régie des rentes du Québec (RRQ) et les cotisants au Régime de retraite des employés du gouvernement et autres organismes publics (RREGOP) ont respectivement perdu 9 milliards et 12,2 milliards ce qui représentent plus de 53% du total des pertes.

Peut-être, vous demandez-vous quelle est la position de l'AREQ dans ce dossier? Rassurez-vous. L'AREQ a immédiatement réagi en demandant de faire toute la lumière sur cette affaire dans le but d'obtenir des réponses claires à toutes leurs questions. Après tout, c'est l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois et des personnes retraitées qui sont ou ont été les déposants à cette Caisse. Nous avons fait confiance aux administrateurs de la Caisse pour bien gérer nos épargnes. Les dirigeants et les politiciens qui les ont nommés doivent maintenant nous rendre des comptes.

L'AREQ demande donc une enquête du Vérificateur général afin d'avoir l'heure juste et de rétablir la confiance de la population et particulièrement des personnes retraitées de l'Etat. Pourquoi une enquête du Vérificateur général? Parce qu'il est un intervenant neutre, compétent et crédible. Parce qu'il doit avoir les mains libres pour enquêter et questionner toutes les personnes qui ont eu ou auraient pu avoir joué un rôle dans cette débandade de la Caisse. Et une Commission parlementaire? Un gros «show» et du «crêpage de chignon» entre politiciens qui ne répondent jamais aux questions étant des champions de l'esquive ou du patinage de fantaisie. Et une enquête publique? Pensez à la Commission Gommery et aux 35 millions \$ qu'elle a coûtée. Avons-nous encore de l'argent à perdre? Une enquête du Vérificateur général nous semble être la meilleure solution.

Michel A Gagnon,
Président régional Montérégie

**ATTENTION : « 2 COUPONS RABAIS DE VOTRE SECTEUR
À DÉCOUPER À LA PAGE 27 »**

Assemblée générale sectorielle

« Par la présente, tous les membres de l'AREQ Des Prairies sont convoqués à l'assemblée annuelle afin de recevoir des informations, d'apporter des suggestions, de prendre des décisions et de procéder à l'élection d'un membre au poste de conseiller. » Christiane Potvin-Lapalme

NOUVEAU ET IMPORTANT

La première partie de la journée se déroulera sous forme d'ATELIERS où TOUS les membres seront appelés à échanger sur des sujets pouvant amener **des améliorations sur notre vie de retraité, des changements dans le fonctionnement de nos comités et de nouvelles orientations à donner dans notre secteur.**

Venez vous prononcer sur des moyens à prendre dans notre secteur pour atteindre les objectifs attachés aux orientations de l'AREQ. Nous avons à nous conscientiser sur la mission de l'AREQ et à faciliter l'implication de nos membres à la vie sectorielle.

De ces ateliers pourraient donc découler des propositions à être votées en assemblée générale d'où l'importance d'y participer en grand nombre.

DATE : 13 mai 2009

LIEU : Domaine des Cascades, tél. : 450 635-8441
3605 boulevard Marie-Victorin, Ville Sainte Catherine.

PROGRAMME:

A.M.

8 h 45: Accueil

9 h 15 : Présentation des objectifs

9 h 30 : Atelier #1 et plénière

10 h 30 : Pause

10 h 45 : Atelier #2 et plénière

12 h 00 : Pause

12 h 15 : Dîner

P.M

13 h 45 : Présentation de l'ordre du jour

13 h 50 Nomination d'un président d'élection et d'un substitut.

13 h 55 : Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 mai 2008

14 h 00 : Rapports de la présidence et des comités sectoriels

14 h 30 : Période de questions

14 h 40 : Rapport financier et période de questions

14 h 50 : Élection au poste de conseiller.

15 h 00 : Propositions découlant des ateliers.

15 h 30 : Questions diverses.

16 h 00 : Départ

COÛT : 5,00\$ pour les membres du secteur...inclus le dîner (les non-membres ne sont pas invités)

REPAS : Soupe, salade, saumon ou lasagne, légumes, dessert, thé, café

N.B. : lors de votre inscription nous vous demandons de faire votre choix entre saumon et lasagne.

INSCRIPTION : **AVANT LE 8 MAI par le COUPON-RÉPONSE de la page 26**

INFORMATIONS : Gilles Charette 450-635-3350,
Christiane Potvin Lapalme 450 635-1309,
Nicole Trépanier Gagné 450 659-3372.

« La VIE de l'AREQ sectorielle, c'est l'affaire de tous ses membres. »

Assemblée générale régionale

« Par la présente, tous les membres de l'AREQ Des Prairies sont convoqués à l'assemblée générale régionale afin de recevoir des informations et de faire des recommandations auprès de membres qui composent le comité régional. » Christiane Potvin-Lapalme

DATE : 27 mai 2009

COÛT : 15,00\$ pour le dîner et vous pouvez utiliser un coupon rabais de la page 27.

LIEU : Hôtel Le Castel
901 rue Principale, Granby
tél. : 450 378-9071

GRATUIT : Vous pouvez assister à l'assemblée sans obligation de dîner sur place.

HORAIRE : 8 h 30: Accueil
9 h : Assemblée, rapports des comités
12 h : Dîner

INSCRIPTION: **AVANT LE 15 MAI** par le **COUPON-RÉPONSE ,page 27**

INFORMATIONS : Christiane Potvin Lapalme
450 635-1309,

« Les orientations de la région nous concernent tous, il est donc important d'y assister. »

Au plaisir de se rencontrer le 27 mai prochain,

Christiane Potvin-Lapalme

Comité sectoriel des nouveaux retraités

Un **nouveau** comité est à l'œuvre depuis quelques semaines. Son objectif est de faciliter l'intégration des nouveaux retraités dans la vie du secteur et aux nombreuses activités. Une attention particulière sera portée aux besoins des nouveaux retraités.

Deux nouvelles retraitées ont offert leur service :Diane Gagnon-Veronneau (450 724-4091, dianev67@videotron.ca) et Pauline Morissette (450 462-5702, pmori@videotron). Elles ont déjà commencé à entrer en communication avec les nouveaux retraités de cette année et étendront leur communication avec tous les retraités des trois dernières années; au déjeuner du mois de février, une table réunissait quelques nouveaux retraités.

Elles invitent tous les nouveaux retraités des trois dernières années à se joindre à elles ou à communiquer avec elles pour souligner leur intérêt. S'il y a d'autres nouveaux retraités qui veulent s'impliquer avec elles... la porte est grande ouverte .

Bonne chance à vous deux

Gilles Charette

Comité sectoriel de la condition féminine

Plus de 80 personnes ont répondu à notre invitation pour célébrer la Journée de la femme. Au programme nous vous proposons 2 conférences et un repas sous le même toit. Selon les commentaires reçus, cette formule a grandement été appréciée. Un grand merci aux participants. Si vous avez des suggestions intéressantes pour une prochaine rencontre n'hésitez pas à nous les communiquer.

Les responsables du comité

Hélène Guérard 450-656-5150, Jacqueline Beaudry 450-724-0765

Comité sectoriel sur l'indexation

OPÉRATION « CARTE POSTALE »

Durant les mois de mai et de juin prochain, aura lieu l'OPÉRATION « CARTE POSTALE » par laquelle les retraités manifesteront à leur député de l'Assemblée nationale leur ferme conviction d'avoir une TABLE de travail permanente pour régler le problème de la perte du pouvoir d'achat des retraités de l'État québécois.

POURQUOI?

Lors de la Commission parlementaire de septembre dernier, les députés des divers partis politiques ont promis un suivi à cette commission.

Lors des élections de l'automne dernier, les partis politiques se sont dits intéressés à divers niveaux à étudier le problème de la perte du pouvoir d'achat des retraités.

Malgré les déboires de la Caisse de dépôt et placement du Québec, notre revendication d'une Table de travail est autant pertinente et autant d'actualité.

ALORS ...

Il ne faut pas laisser les députés s'endormir sur ce dossier, Il faut leur réitérer leurs promesses et notre ferme intention de ne pas lâcher prise.

Durant notre vie active d'enseignants et d'enseignantes, nous en avons vécu des situations difficiles de négociation et pourtant, cela ne nous a pas empêché de revendiquer nos droits et nous avons pu résoudre des problèmes en étant UNIS.

Maintenant, en tant que retraités, c'est encore UNIS que nous pourrons résoudre le problème de la perte du pouvoir d'achat.

PARTICIPONS À L'OPÉRATION « CARTE POSTALE » en signant cette carte et en faisant aussi participer nos familles et nos amis.

Le Comité sur l'indexation

Diane Hébert, Marcienne Labrie, Donald Laurin

DE L'AIDE S.V.P.

VOTRE COMITÉ DIRECTEUR ET VOTRE SECTEUR ONT BESOIN D'AIDE .

1- LE POSTE DE RESPONSABLE DU SITE INTERNET ATTEND TOUJOURS UNE RELÈVE À PAUL BLAIS. VOUS NE POUVEZ PLUS VOUS Y RÉFÉRER DEPUIS SON DÉPART. IL Y A CERTAINEMENT UN MEMBRE QUI A UN PEU DE TEMPS ET DES CAPACITÉS POUR COMBLER CE POSTE.

2- LE POSTE DE RESPONSABLE DU COMITÉ SECTORIEL DE L'ENVIRONNEMENT EST ENCORE VIDE... (incroyable dans un temps où l'environnement occupe tant l'actualité...).

Vous voulez essayer alors communiquez avec Christiane Potvin-Lapalme ou un autre membre du comité directeur.
MERCI

ATTENTION : 2 coupons rabais À LA PAGE 27 »

Comité sectoriel sur l'indexation (suite)

Calcul de la contribution non volontaire

L'AREQ met à notre disposition sur son site Internet toutes les informations et un tableau pour faire le calcul de votre **contribution non volontaire** et cumulative depuis que vous êtes à la retraite. Pour tous les membres qui n'ont pas accès à l'Internet voici les données et la démarche à faire. Nous remercions Arlette Bouchard (présidente, secteur Richelieu-Yamaska) qui a accepté que nous publions sa version très claire de la démarche.

Votre comité de l'indexation et votre comité directeur vous invitent donc à calculer **votre perte cumulative au 31 décembre 2009** à l'aide de la démarche suivante et du tableau des formules. Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du comité de l'indexation.

Diane Hébert	450 671-3994
Marcienne Labrie	450 676-7683
Donald Laurin	450 656-7237

FORMULE servant à estimer approximativement votre perte cumulative au 31 décembre 2009 résultant du fait que les crédits de rente pour le service accompli à compter du 1^{er} juillet 1982 ne sont pas pleinement indexés.

Utiliser les montants apparaissant **dans le document que la CARRA vous a expédié** indiquant le calcul détaillé de l'indexation de votre rente au 1er janvier 2009.

ÉTAPE 1 - Pour la portion de la rente indexée selon le « Taux de base – 3 % » (i.e. la portion relative au service accompli entre le 1er juillet 1982 et le 31 décembre 1999 et indexée selon la formule IPC - 3%) :

Multiplier le montant indiqué dans le document de la CARRA par le **Facteur 1982-1999** correspondant à votre date de retraite (1)

ÉTAPE # 2 Pour la portion de la rente indexée selon « 50 % du Taux de base » (i.e. la portion relative au service accompli à compter du 1er janvier 2000 et indexée selon la formule 50 % de l'IPC, minimum IPC – 3 %)

Multiplier le montant indiqué dans le document de la CARRA par le **Facteur 2000 +** correspondant à votre date de retraite (2)

ÉTAPE # 3 Calcul de la PERTE ESTIMÉE résultant du fait que votre rente payable par la CARRA n'est pas pleinement indexée :

Montant obtenu à l'ÉTAPE # 1	\$
+ Montant obtenu à l'ÉTAPE # 2	\$
TOTAL= LA PERTE ESTIMÉE AU 31 DÉCEMBRE 2009	\$

(1) Voir la table ci-jointe FACTEUR 1982-1999 : vous devez choisir la date de retraite qui se rapproche le plus de votre date réelle de retraite. PAGE SUIVANTE : PAGE

(2) Voir la table ci-jointe FACTEUR 2000+ : vous devez choisir la date de retraite qui se rapproche le plus de votre date réelle de retraite. PAGE SUIVANTE : PAGE

CONTRIBUTION NON VOLONTAIRE (Suite de la page)

FACTEUR 1982-1999

**POUR LA PORTION RELATIVE AU SERVICE CRÉDITÉ
ENTRE LE 1/7/1982 ET LE 31/12/1999**

Date de retraite		
1982	1er octobre	10,546
1983	1er janvier	10,280
	1er avril	10,036
	1er juillet	9,788
	1er octobre	9,530
1984	1er janvier	9,278
	1er avril	9,037
	1er juillet	8,796
	1er octobre	8,552
1985	1er janvier	8,307
	1er avril	8,079
	1er juillet	7,849
	1er octobre	7,619
1986	1er janvier	7,387
	1er avril	7,172
	1er juillet	6,956
	1er octobre	6,739
1987	1er janvier	6,493
	1er avril	6,299
	1er juillet	6,103
	1er octobre	5,906
1988	1er janvier	5,707
	1er avril	5,518
	1er juillet	5,327
	1er octobre	5,135
1989	1er janvier	4,942
	1er avril	4,767
	1er juillet	4,590
	1er octobre	4,411
1990	1er janvier	4,269
	1er avril	4,105
	1er juillet	3,940
	1er octobre	3,773

Date de retraite		
1991	1er janvier	3,567
	1er avril	3,417
	1er juillet	3,265
	1er octobre	3,111
1992	1er janvier	2,955
	1er avril	2,867
	1er juillet	2,779
	1er octobre	2,691
1993	1er janvier	2,603
	1er avril	2,516
	1er juillet	2,430
	1er octobre	2,343
1994	1er janvier	2,256
	1er avril	2,256
	1er juillet	2,256
	1er octobre	2,256
1995	1er janvier	2,256
	1er avril	2,165
	1er juillet	2,074
	1er octobre	1,983
1996	1er janvier	1,891
	1er avril	1,836
	1er juillet	1,781
	1er octobre	1,726
1997	1er janvier	1,671
	1er avril	1,608
	1er juillet	1,544
	1er octobre	1,480
1998	1er janvier	1,417
	1er avril	1,389
	1er juillet	1,361
	1er octobre	1,334

Date de retraite		
1999	1er janvier	1,306
	1er avril	1,262
	1er juillet	1,217
	1er octobre	1,169
2000	1er janvier	1,128
	1er avril	1,066
	1er juillet	1,005
	1er octobre	0,943
2001	1er janvier	0,881
	1er avril	0,817
	1er juillet	0,752
	1er octobre	0,687
2002	1er janvier	0,623
	1er avril	0,593
	1er juillet	0,563
	1er octobre	0,533
2003	1er janvier	0,503
	1er avril	0,456
	1er juillet	0,408
	1er octobre	0,361
2004	1er janvier	0,314
	1er avril	0,291
	1er juillet	0,269
	1er octobre	0,247
2005	1er janvier	0,225
	1er avril	0,201
	1er juillet	0,177
	1er octobre	0,154
2006	1er janvier	0,130
	1er avril	0,114
	1er juillet	0,098
	1er octobre	0,082
2007	1er janvier	0,065
	1er avril	0,055
	1er juillet	0,045
	1er octobre	0,035
2008	1er janvier	0,025
	1er avril	0,019
	1er juillet	0,013
	1er octobre	0,006

FACTEUR 2000 +

**POUR LA PORTION
RELATIVE AU SERVICE
CRÉDITÉ À COMPTER DU
1/1/2000**

Date de retraite		
2000	1er janvier	0,531
	1er avril	0,503
	1er juillet	0,475
	1er octobre	0,447
2001	1er janvier	0,419
	1er avril	0,390
	1er juillet	0,360
	1er octobre	0,331
2002	1er janvier	0,301
	1er avril	0,287
	1er juillet	0,273
	1er octobre	0,257
2003	1er janvier	0,245
	1er avril	0,222
	1er juillet	0,198
	1er octobre	0,175
2004	1er janvier	0,151
	1er avril	0,140
	1er juillet	0,130
	1er octobre	0,119
2005	1er janvier	0,109
	1er avril	0,097
	1er juillet	0,086
	1er octobre	0,075
2006	1er janvier	0,063
	1er avril	0,056
	1er juillet	0,048
	1er octobre	0,040
2007	1er janvier	0,032
	1er avril	0,027
	1er juillet	0,022
	1er octobre	0,017
2008	1er janvier	0,012
	1er avril	0,009
	1er juillet	0,006
	1er octobre	0,003

**Vous pouvez également faire vos calculs
en ligne, sur le site Web de l'AREQ :**

<http://www.areq.qc.net/index.cfm/2,0,1674,9961,0,0.html>

ATTENTION : «coupons rabais à la page 27 »

Notes importantes de votre comité du journal

« GARDER VOTRE JOURNAL... »

Afin d'être bien informé pendant les 4 mois qui suivent la réception de ce journal nous vous demandons de le garder à la portée de la main. Lorsque votre téléphoniste vous appelle, elle vous réfère souvent à la page du journal de l'activité en cours. De même plusieurs dossiers vous donnent des références et des informations qui peuvent vous aider aujourd'hui mais qui pourraient vous dépanner aussi dans le futur.

Publicité dans notre journal.

Depuis la dernière publication, nous acceptons des annonces publicitaires monnayées, tout en respectant certains critères. Pour plus d'informations ou pour nous référer une « pub » communiquez avec les responsables du journal. Les sommes recueillies serviront à diminuer le coût du journal.

Diminution des coûts du journal

Tout en gardant comme objectif la qualité de l'information du journal « La Moisson », le nouveau moyen de distribution mis à l'essai en décembre dernier a permis de réduire la facture de la poste de 694\$ pour la dernière parution. Vos critiques constructives et vos commentaires sur ce moyen seront toujours bien écoutés.

N.B. : Afin que tous les membres reçoivent les coupons rabais de la page 27, une copie du journal est envoyée à tous.

Vous avez un article à faire paraître dans VOTRE JOURNAL « LA MOISSON », communiquez avec nous dès que possible... S.V.P. n'attendez pas à la dernière minute.

Responsables du journal : Gilles Charette, 450 635-3350, gcgilles@sympatico.ca et Nicole Trépanier Gagné, 450 659-3372, arniga@netcourrier.com.

Activité de la NON-RENTRÉE... 10 SEPTEMBRE 2009

Réservez dès maintenant la date du 10 septembre, ce sera une NON-RENTRÉE bien SPÉCIALE.

Chaîne téléphonique

IMPORTANT

Si vous n'avez pas reçu d'appel d'un membre de l'AREQ depuis le 15 août, il y a un petit problème, appelez-moi pour corriger la situation.

Christiane Potvin-Lapalme 450 635-1309

NOUVEAU LOGO DE L'AREQ (CSQ)

NOUVEAU BOUTON DE L'AREQ (CSQ)



Au cœur du logo il y a le cercle, symbole de l'humain. Les deux formes qui se joignent sont symboles de la rencontre. C'est la représentation graphique d'engagement évoquant une plate-forme évolutive, c'est aussi le symbole du mouvement et de la solidarité. L'AREQ n'est plus statique, elle est en mouvement, dynamique, contemporaine et moderne. C'est tout cela que le nouveau logo vient exprimer.

Une épingle de ce nouveau logo vous est parvenue avec le dernier « Quoi de neuf ».

ASSURANCES

Paiements des médicaments

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le mode de paiement pour vos médicaments a été changé. En effet, vous ne payez que la partie qui n'est pas remboursable et le pharmacien envoie la facture directement à l'assurance. Vous n'avez donc plus de remboursement puisque vous ne payez que la portion non remboursable.

Reconnaissance des bénévoles

Chaque année une activité est organisée dans le but de souligner tous les efforts de nos bénévoles et de les remercier. Nous leurs demandons de réserver la date du 10 juin. Vous recevrez personnellement tous les détails lors d'un prochain communiqué.

MESSAGE IMPORTANT À TOUTE NOTRE ÉQUIPE DE TÉLÉPHONISTES

Il y aura des chaînes téléphoniques aux jours suivants et pour les activités suivantes, ayez l'oreille ouverte pour recevoir votre message et le transmettre dans les heures qui suivent :

1^{er} au 3 mai : assemblée générale sectorielle du 13 mai et assemblée générale régionale 27 mai

18 au 20 mai : conférence horticole du 24 mai et déjeuner-causerie du 29 mai.

Si vous n'avez pas reçu le message de votre responsable communiquez avec elle ou visitez votre courriel s'il y a lieu.

Christiane Potvin-Lapalme

Comité sectoriel sociopolitique place aux personnes ainées

*« EN SANTÉ, ON COÛTE CHER,
ON NE SERT À RIEN,
ON EST DÉPASSÉS,
ON EST UNE SURCHARGE ÉCONOMIQUE. »*

**RENCONTRE ENTRE PERSONNES RETRAITÉES
JEUDI LE 23 AVRIL 2009 DE 9:00H À 14:30H**

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ROBERT, 701 DUHAMEL, LONGUEUIL



PROGRAMME

LES PRÉJUGÉS :

PAR DEUX COMÉDIENS PROFESSIONNELS
THÉÂTRE À LA CARTE (TACCOM)

LES ARGUMENTS POUR DÉTRUIRE LES PRÉJUGÉS :

PAR LES MEMBRES DU COMITÉ INTERSECTORIEL SOCIO POLITIQUE DE L'AREQ

LE POUVOIR DES PERSONNES RETRAITÉES

PAR ROBERT JASMIN, CONFÉRENCIER

NOUS DÎNONS ENSEMBLE, SUR PLACE, AU COÛT DE 10,00\$

PRIX DE PRÉSENCE

INSCRIPTION : COMPLÉTER LE COUPON RÉPONSE DE LA PAGE 26 ET LE FAIRE PARVENIR AVANT LE 15 AVRIL .

Informations : EVE MARTEL 450-359-8074

Comité sectoriel de l'environnement

CONFÉRENCE HORTICOLE

LA PELOUSE ET SES NOUVEAUX PROBLÈMES

« Vous avez des problèmes avec votre pelouse depuis que nous ne pouvons plus y ajouter des herbicides et insecticides, Mme Smeesters vous donnera pendant deux heures des trucs faciles pour vous aider; j'ai assisté à cette conférence l'automne dernier et j'ai été surpris et satisfait de tout ce que j'ai appris pendant cette conférence et pourtant je me préoccupe de ma pelouse depuis trente ans... » Gilles Charette

Afin de répondre à un désir exprimé par plusieurs membres de notre secteur nous vous proposons une conférence donnée par

EDITH SMEESTERS

Edith Smeesters est une biologiste, une auteure, une conférencière et une militante environnementale québécoise. Elle réside actuellement en Estrie (Québec).

Diplômée en botanique à l'Université de Louvain, elle a fondé l'organisme Nature-Action Québec (1987) et la Coalition pour les alternatives aux pesticides (1999). **Elle cherche à préserver l'environnement naturel en luttant contre les pesticides.** Elle est actuellement une porte-parole pour Equiterre et elle donne des conférences et des formations en horticulture écologique au Québec et en Europe où elle est née. Au cours des 30 dernières années, elle a créé plusieurs organismes environnementaux au Québec et elle a écrit plusieurs livres pour aider les jardiniers à adopter des pratiques plus écologiques : « *Le compostage domestique* » (1993), « *Pelouses et couvres-sols* » (2000), « *Aménagement paysager adapté à la sécheresse* » (2004), « *Solutions écologiques en horticulture* » (2005), « *Pelouses écologiques et autres couvres-sols* » (2008). Elle a été honorée à plusieurs reprises pour son travail et elle est membre du prestigieux Cercle des Phénix.

Collaboration financière de 300\$, de votre association provinciale dans le cadre des projets « AREQ en ACTION ».

Thème: « Entretien écologique et alternatives aux pelouses».

Date: le dimanche 24 mai 2009

Heure: 10h00 à 12h00

Lieu: salle de conférence du Complexe sportif de Delson, 100, avenue de Delson, Delson.

Trajet: Route 132 direction Pont Mercier, tourner à gauche boul. Georges Gagné, rouler jusqu'au bout.
Tourner à gauche avenue Delson. Très grand stationnement gratuit.

Coût: gratuit pour tous les membres de l'AREQ des Prairies,
5,00\$ pour les non-membres.

Inscription: Une confirmation de votre présence serait souhaitable : 450 635-3350 ou
gcgilles@sympatico.ca

Invitez vos parents et vos amis à vous accompagner.

Il nous fera grand plaisir de vous accueillir nombreux.

Gilles Charette.

Comité sectoriel de la condition masculine

Déjà cinq des onze secteurs de la Montérégie ont formé un comité de la condition des hommes. Chaque secteur a adopté sa façon de discuter des sujets intéressant les hommes. Cela va d'un déjeuner par semaine ou par mois à des rencontres plus formelles sur des sujets précis. L'important, pour les hommes, c'est d'échanger, de communiquer, de s'entraider.

Sujets abordés à la rencontre régionale du comité

Historique du comité au niveau national



- Automne 2005, le Conseil exécutif national prépare un atelier portant sur la thématique de la condition des hommes.
- Été 2006, un sondage est lancé pour la condition de l'homme.
- Septembre 2006, une recommandation découle d'une rencontre réunissant une cinquantaine de participants : « Qu'un comité provincial de la condition des hommes voie le jour et que l'organisation, tant au niveau régional que sectoriel, soit stimulée afin de constituer un réseau toujours plus efficace. »
- Juin 2007, création du comité provincial avec M. André Pelletier comme responsable politique et de cinq membres de différentes régions. Mandat du comité national :
 - informer les hommes de l'AREQ et les sensibiliser à certaines questions qui les concernent particulièrement dans le but de promouvoir le respect de leurs droits et de contribuer à leur plein épanouissement personnel et collectif ;
 - faire des recommandations au conseil d'administration sur des dossiers qui concernent la condition des hommes ;
 - collaborer à la promotion de certaines actions ou revendications de groupes de défense des droits des hommes ou d'associations qui oeuvrent à l'amélioration de la qualité de vie des hommes avec un regard particulier sur la vie des hommes retraités ;
 - favoriser le développement et la gestion d'un réseau de responsables régionaux et sectoriels sur le sujet.
- Avril 2008, deuxième rencontre de formation et préparation au Congrès 2008 ; recommandations du conseil national :
 1. poursuivre le développement de comités régionaux et sectoriels propres aux hommes.
 2. que pour le prochain triennat, l'AREQ associe ces comités à une réflexion sur leurs besoins.
 3. que pour le prochain triennat, l'AREQ encourage toute initiative sectorielle susceptible de favoriser une plus grande participation des hommes aux activités du secteur.

Raisons d'être du comité de la condition des hommes au régional et dans les secteurs

- Discuter de différents sujets touchant la condition des hommes : le suicide, l'isolement des hommes retraités, le manque de préparation à la retraite, la violence envers les hommes, la violence des hommes envers les femmes, le divorce et la séparation, l'homosexualité, la dépression et les différentes maladies concernant les hommes.
- Avoir un droit de parole. Rechercher des solutions à certaines problématiques. Établir des contacts avec les autres membres.
- 70 % des membres de l'AREQ sont des femmes. Il semble que l'AREQ soit centrée sur le droit des femmes, voyez le site de l'AREQ.
- Il y a peu d'études sur la condition masculine.
- Connaître et comprendre comment les hommes vivent leurs problèmes de santé, cancer, cœur, diabète...
- Organiser un support aux hommes bénévoles et aidants naturels.
- Publiciser dans nos bulletins sectoriels les informations pour les rencontres d'hommes des différents secteurs. (suite page suivante)



Exemples d'activités ou de rencontres dans les secteurs

- À Sorel, secteur du Bas-Richelieu, il y a un déjeuner rencontre, tous les mardis matin. **Les discussions sont informelles.**
- À Brossard, secteur Des Prairies, des informations sont données lors des déjeuners mensuels à la Brasserie, Scoop, boul. Matte, Brossard. Prochaine rencontre : vendredi 24 avril.
- À Granby, secteur La Pommeraie, des dîners rencontres mensuels, les vendredis, pour hommes seulement, dans des brasseries ou restaurants où on peut apporter notre boisson. Au dîner mensuel, il y a une activité déterminée : le 20 février un après-midi d'information sur le bridge, le 20 mars un après-midi de billard, en avril un conférencier, le 2 juin activité spéciale GOLF à Roxton Pond, mardi 29 septembre en après-midi, musique, blé d'Inde, hot dog et café.

Comité régional de la condition des hommes

Le comité régional se rencontre deux fois par année, mais fera une demande de trois rencontres annuelles. Chaque secteur désigne un homme pour participer à la rencontre. La dernière rencontre a eu lieu le mercredi 28 janvier, à 9h30, au 7500, chemin de Chambly, secteur Saint-Hubert, (450-462-2581).

Je remercie messieurs André Daoust et J. Clément Archambault (responsable régional) qui m'ont fourni le rapport de la dernière rencontre du comité régional. Cela m'a permis d'en faire une synthèse.

Arlette Bouchard

UN APPEL À NOS HOMMES



Comme vous le voyez, ce comité progresse dans plusieurs secteurs, tant au niveau national que régional. Point n'est besoin de rencontre formelle et de rapport pour amorcer des activités.

Chaque secteur adopte son mode de fonctionnement.

Si vous êtes intéressés à mettre en marche des rencontres entre « HOMMES », communiquez avec moi.

Le comité directeur nous apportera le support nécessaire.

Texte recommandé par André Daoust, responsable sectoriel du comité de la condition masculine.



Visite de musées historiques

Maison Saint-Gabriel, 2146 PLACE DE DUBLIN, Montréal, 514 935-8136 (près de la sortie du pont Champlain).

J'invite tous les membres de l'AREQ à visiter la Maison St-Gabriel, à assister aux conférences et à visionner le site www.maisonsaint-gabriel.qc.ca où les personnes intéressées pourront y trouver l'horaire des activités et des conférences. Je passe souvent des soirées très intéressantes à peu de frais.

Il y a aussi de très intéressantes soirées d'organisées à la société d'histoire de Lachine 2901 boul. St Joseph les 2^e mercredis du mois et je vous invite aussi à visionner le site de la société historique de Saint-Henri : shsth@cam.org on y retrouve une collection de plus de 500 photos anciennes <http://collections.ic.qc.ca/sthenri>

Hélène Dalcourt, membre de l'AREQ

ATTENTION : « Vos coupons rabais sont à la page 27 »

LE CIVISME EST UNE FOULE DE PETITES CHOSES

Notre déjeuner mensuel, comme nos dîners, demeure l'occasion idéale pour fraterniser avec les ami(e)s et aussi l'occasion de s'en faire d'autres. Souvent, le nouveau membre se fait hésitant devant une place libre et les occupants hésitants à la lui offrir, préférant souvent la réserver pour quelqu'un de... connu. Une place est tellement plus confortable lorsqu'on y est accueilli avec un sourire invitant.
Qu'en pensez-vous?

Jacques Dufour, membre de votre secteur.

La Fondation Laure-Gaudreault

Bonjour à tous,

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre encouragement lors de la vente de signets Laure-Gaudreault. Votre générosité sans bornes m'a permis de vendre tous les signets commémoratifs.

Le Quille-thon de la Fondation bat son plein. En effet, nous avons 10 équipes de 6 personnes dans le secteur D Des Prairies. Je dois une fière chandelle à Élisa Landry pour son dévouement incommensurable ainsi qu'à Anne Rousseau qui a contribué grandement à la cueillette de commanditaires. Le Quille-thon a eu lieu le samedi 28 mars 2009, à la salle Champion .

Vous n'êtes pas sans savoir que tout cet argent recueilli a des retombées sur notre région : les personnes retraitées démunies, la recherche médicale **reliée aux problèmes de l'âge**, des jeunes dans le besoin, les personnes retraitées atteintes de cancer. N'hésitez pas à me faire connaître le nom des personnes dans le besoin et n'hésitez pas à me contacter pour l'obtention de cartes de condoléances Laure-Gaudreault, pour obtenir votre carte de membre ou acheter le livre de la biographie de Laure-Gaudreault. Je me ferai un plaisir d'entrer en communication avec vous.

Voici les dates importantes à ajouter à votre agenda: 28 mars le quille-t-on à la salle Champion, 29 mai au Restaurant Mont-Saint-Bruno de Saint-Bruno l'Assemblée générale annuelle de la FLG.

Je vous remercie chaleureusement pour votre support. Grâce à votre implication et à votre générosité, cette mission grandit de jour en jour.

Salutations cordiales,

Claudette Michaud-Vaillancourt, 450 466-9761 claudem@videotron.ca

BIJOU... perdu

Un bijou a été trouvé lors du dîner de la St-Valentin au restaurant La Roma-Antiqua, si vous croyez en être le propriétaire communiquez avec Jeanne Éthier-Lamoureux au 450 672-8452

Les sorties estivales du secteur

Sorties « Souper - théâtre d'été »

Vous aimez les représentations théâtrales d'été et les comédies, alors venez vous amuser les 11 juin et 20 août prochains. Les membres du secteur et amis sont les bienvenus.

1^{ère} PIÈCE :

Date: le jeudi 11 juin 2009
Lieu : Théâtre des Hirondelles à St-Mathieu de Beloeil
Titre : Dentelle et Diesel mettant en vedette Michel Charrette, Bénédicte Décarie, Catherine Lachance et Claude Prégent . La mise en scène est signée André Robitaille
Départ: 17 h 00 du Centre communautaire Conrad Monette, 1, 1^{ère} avenue, Delson
Retour : Prévu pour 22 h 45
Coût: 60,00\$/ membres et non-membres, un coupon rabais pour le membre peut être utilisé.
Inclus : souper, théâtre et transport en autocar de luxe.

2^e PIÈCE :

Date: le jeudi 20 août 2009
Lieu : Théâtre des Tournesols à Cowansville
Titre : Vive la Mariée. Les comédiens faisant partie de la distribution sont Pauline Martin, André Lacoste, Julie Daoust, Benoit Maufette et Emmanuelle Laroche. Mise en scène par Normand Chouinard.
Départ: 16 h 30 du Centre communautaire Conrad Monette, 1, 1^{ère} avenue, Delson
Retour : Prévu pour 22 h 45
Coût: 60,00\$/ membres et non-membres, un coupon rabais pour le membre peut être utilisé.
Inclus : souper, théâtre et transport en autocar de luxe.

Inscription: Coupon-réponse de la page 26. N.B. : Inscrivez-vous dès que possible car le nombre de places est limité. Chèque libellé à : AREQ des Prairies

Informations : Christiane Potvin-Lapalme, 450 635-1309

Communiqué... Spectacle à ne pas manquer

Cette année, le Théâtre Lyrique de la Montérégie présente l'opérette « Véronique » un chef d'œuvre d'André Messager.

Costumes d'époque, décors flamboyants et orchestre.

REPRÉSENTATIONS : les 7, 8, 9, 14, 15, 16 mai 2009 à 20h.

10, 16, 17 mai 2009 à 14h... Réserver tôt.

LIEU : Théâtre de la Ville, 180 de Gentilly est à Longueuil, salle Jean-Louis-Millette.

COÛT : régulier 34\$

65 ans + 30\$

BILLETTERIE : 450-550-1338

Salon Moisson d'Art 2009

Pour une 5^e année consécutive, le Salon Moisson d'Art continue sur sa lancée. Il ouvre ses portes aux créateurs et créatrices, membres de l'AREQ «D» Des Prairies ainsi qu'à leurs parents et amis.

Le Salon se tiendra les 24 et 25 octobre 2009 à Candiac pour son expo-vente annuelle. **Artistes:** peinture, sculpture, gravure, photographie,... **artisans:** vitrail, bijoux, travail sur bois, couture, tricot, broderie,... **écrivains, musiciens et autres** se feront un plaisir de vous présenter leurs œuvres.



Si vous désirez y participer ou connaissez quelqu'un de votre entourage qui aimerait se joindre à nous, remplissez le formulaire d'inscription et retournez-le à Diane Hébert pour le **11 mai 2009**. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date. Il est possible qu'un comité de sélection soit formé. Pour de plus amples informations, communiquez avec une des responsables du comité.

L'inscription au Salon Moisson d'Art se fait par la poste. Remplissez le formulaire d'inscription de la page 23 du journal et postez-le rapidement. La date limite d'inscription est **le 11 mai 2009**.

Frais d'inscription : 35\$ pour les membres de l'AREQ Des Prairies.

45\$ pour les non-membres référencés par un membre .

IMPORTANT : Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas de désistement.

Dates du Salon : Samedi et dimanche, 24 et 25 octobre de 10 h à 16 h.

Endroit : École Saint-Marc, 30 Chemin Haendel, Candiac.

Règlements :

- Être membre de l'AREQ Des Prairies ou être référencé par un membre.
- Présenter des œuvres personnelles, originales, récentes et de qualité.
- Participer obligatoirement aux activités du salon : accueil des visiteurs, vente des billets de tirage, rangement des panneaux, des chaises et des tables le dimanche après la fermeture.
- Être présent aux heures d'ouverture du Salon le samedi et le dimanche ainsi que 30 minutes après la fermeture du dimanche.

Responsables du comité : *Diane Hébert 450 671-3994* *Marcienne Labrie 450 676-7683*
Marie Landry 450 678-0038

COURS DE DANSE SOCIALE

Saison 2009-2010



IMPORTANT

Il y a possibilité d'ouvrir un cours pour « débutants » en septembre prochain; le nombre d'inscriptions déterminera cette possibilité.

Bienvenue aux personnes seules (hommes et femmes). Vous aurez plus de détails dans le prochain journal (août 2009). Nous vous demanderons de vous inscrire tôt.

COÛT: Le coût de la présente session est de 80 \$ par personne, soit 160 \$ par couple. L'an prochain s'il n'y a pas d'augmentation du coût de la salle et selon le nombre d'inscription le coût ne devrait pas changé.

INFORMATIONS : Denise Roy-Mailhot, 450 659-1305.

« Faites le premier pas, inscrivez-vous... nous ferons les autres pas ensemble! »

Bienvenue à tous

Les petits déjeuners du secteur Des Prairies

Bienvenue aux 1105 membres

😊 **OBJECTIFS:** #1- « Activité-rencontre » entre les membres de l'AREQ(CSQ) pour échanger et fraterniser, dans un climat convivial autour d'un bon repas à un prix très raisonnable.

#2- « Activité-locomotive » pour informer nos membres et susciter leur intérêt à participer à d'autres activités. Distribution de l'INFORM'AREQ, bulletin d'informations de dernière minute.

DATES : les vendredis 27 MARS, 24 AVRIL, 29 MAI (voir note en bas de page), 19 JUIN

HORAIRE : 8h45 à 10h30

LIEU : brasserie SCOOP, 3500 boul. Matte, Brossard, 450 444-2258

ANIMATION : - brèves informations sur la vie et les activités de votre association;
- présentation et vente d'œuvres de nos artistes du secteur.
- des mini-conférences pourraient compléter occasionnellement l'animation.

PRIX DE PRÉSENCE : le port du bouton de l'AREQ (CSQ) continuera à être gratifié. Portez-le en tout temps avec honneur pour la visibilité de l'AREQ(CSQ).

INFORMATIONS : comité des petits-déjeuners: Gisèle Belzile 450 676-1454, Jocelyne Dumais-Carrier et Marcel Carrier 450 454-6445, Denise Lacombe 450 672-2972 et Gilles Charette 450 635-3350.

Gilles Charette

DÉJEUNER CAUSERIE 29 MAI

La santé... dossier d'importance au Québec !

**un bon État de santé
Est-ce une affaire publique?**

Il y a plus d'une question à se poser...

- Sommes-nous bien informés ?
- Sommes-nous prêts à défendre nos « **acquis** », le système en place ?
- Réagissons-nous devant certains « **mythes** » durs et persistants à notre égard, au sujet des coûts de la santé ?
- Envisageons-nous une **approche claire de la santé**, répondant aux besoins spécifiques des aînés ? (Soutien à domicile, hébergement...etc)

Pour débattre de ce sujet, vous avez rendez-vous au **déjeuner du 29 mai**. Un atelier sur la santé aura lieu de 9h.45 à 10h.30 dans la section du restaurant Scoop où nous pouvons fermer la cloison.

S'informer, c'est important pour protéger nos droits.

C'est donc un rendez-vous vendredi le 29 mai.

Ève Martel, comité sociopolitique

Dossier : Finances

IMPÔT 2008

Voici quatre points souvent oubliés dans les déclarations de revenus qui vous font perdre de précieux dollars :

FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION AVEC LE CONJOINT

Ce fractionnement (aux deux niveaux de gouvernement) doit se faire lors de la production de la déclaration de revenus. Les deux conjoints (mariés ou de fait) doivent accepter ce fractionnement en signant le formulaire **T1032** du fédéral et **l'Annexe Q** du provincial.

Voici en quoi consiste ce fractionnement. Depuis 2007, tout particulier peut transférer à son conjoint jusqu'à 50 % de son revenu de pension avec les retenues d'impôt qui s'y rattachent. À titre d'exemple, si un particulier transfère 50 % de son revenu de pension à son conjoint, il devra aussi transférer 50 % de l'impôt retenu à la source sur ce revenu.

Pour le contribuable âgé de 65 ans et plus, les revenus de pension transférables sont, en général, le RPA (régime de pension agréé), les REER et les FERR. S'il est âgé de moins de 65 ans, seul le RPA peut être transféré. Comme vous le constatez les prestations de sécurité de la vieillesse, les pensions du Régime de rentes du Québec (RRQ) sont exclues du fractionnement.

N'hésitez pas à utiliser ce fractionnement de revenu de pension mais calculez judicieusement pour chaque gouvernement le pourcentage qui offre les meilleurs avantages combinés (pour les deux conjoints) afin de ne pas perdre certains crédits d'impôt (le % peut être différent d'un gouvernement à l'autre).

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI (SRG)

Le supplément de revenu garanti est une source de revenu additionnel **non imposable** (calculé sur vos revenus de l'année précédente) qui s'ajoute à la pension de la Sécurité de la vieillesse destinée aux personnes à faible revenu. Par faible revenu, il faut penser à environ 12 000 \$ n'incluant pas la pension de vieillesse si vous êtes célibataire. Parce que vos revenus peuvent changer d'une année à l'autre, vous devez en faire la demande à chaque année. Si vous croyez y avoir droit procurez-vous le formulaire de demande auprès de Développement des ressources humaines Canada au 1 800 277-9915.

CRÉDIT POUR AIDANTS NATURELS

Un particulier âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre peut obtenir un crédit d'impôt **non remboursable** s'il prodigue des soins à domicile à un proche parent habitant avec lui et qui est à sa charge. Ce crédit est accordé différemment au fédéral et au provincial, d'où la nécessité de bien remplir **l'Annexe 5** du fédéral et **l'Annexe H** du provincial. Un proche parent signifie un enfant, petit-enfant, neveu ou nièce, frère ou sœur, père ou mère, oncle ou tante *de lui ou de son conjoint*.

CRÉDIT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE

Ce crédit **remboursable** (30 %) est accordé uniquement par le gouvernement du Québec aux personnes âgées de 70 ans ou plus au 31 décembre afin de les aider à demeurer dans un logement le plus longtemps possible. En général, les dépenses qui sont admissibles à ce crédit sont les dépenses pour des services reçus tels que soins personnels, soins infirmiers, entretien ménager... Remplissez **l'Annexe J** de la déclaration provinciale. Lorsque les deux conjoints ont le droit de recevoir ce crédit remboursable, un seul peut en faire la demande. Le particulier qui satisfait à certaines conditions peut demander des versements anticipés; c'est surtout le cas pour les personnes en résidence.

André Couillard

Dossier : Finances (suite)

CORRECTION DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT

Vous pouvez toujours amender (corriger) vos déclarations d'impôt à cause d'une erreur commise ou d'un oubli. Si c'est le cas, je vous suggère deux façons de procéder :

- (1) se procurer le formulaire de redressement d'une T1 (au fédéral) et le formulaire de redressement d'une déclaration de revenus (TP-1.R au provincial) ou
- (2) plus simplement écrire une petite lettre en expliquant le motif de votre correction.

Voici les coordonnées des deux gouvernements :

AGENCE DU REVENU CANADA
2251, Boul. René Lévesque
JONQUIÈRE (Qc)
G7S 5J1

Tél. : 1 800 959-7383

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC
3, Complexe Desjardins
C.P. 2500, Succ. Desjardins
MONTRÉAL (Qc)
H5B 1A3

Tél. : 450 928-8820 (Longueuil)
Tél. : 514 873-2600 (Montréal)

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI) pour l'année 2009 et suivantes

Vous en avez sûrement entendu parler. Le CELI est un nouvel abri fiscal instauré par le gouvernement fédéral qui permet à tout contribuable canadien, âgé d'au moins 18 ans, d'ouvrir un compte enregistré (appelé **compte d'épargne libre d'impôt**) auprès d'une institution financière (telle qu'une banque, une compagnie d'assurance vie, une société de fiducie...).

Voici certaines caractéristiques de ce compte :

- 1- La cotisation annuelle **maximum** (appelée droits de cotisation) est fixée à 5 000 \$ par année peu importe le revenu du contribuable.
- 2- Les cotisations ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt, mais les revenus générés dans ce compte ainsi que les retraits ne sont pas imposables.
- 3- Les droits inutilisés durant une année sont reportables indéfiniment aux années ultérieures.
- 4- Les sommes retirées dans une année peuvent être redéposées au cours des années suivantes.
- 5- Dans ce compte, vous pouvez y déposer plusieurs produits financiers différents tels que : argent, CPG, fonds communs, obligations, actions cotées à la Bourse et ...

De l'avis de tous les spécialistes, les contribuables devraient profiter de ce nouvel abri fiscal, parce que tous *les revenus de placement dans ce compte ainsi que les retraits sont libres d'impôt* et aussi parce que, en aucun cas, cet abri fiscal n'affectera la diminution de la pension de vieillesse, le supplément du revenu garanti, le crédit pour la taxe sur les produits et services... Mais attention, il ne faut pas dépasser le maximum permis car pour toute cotisation excédentaire il y aura une pénalité de 1 % par mois (payable pour chaque mois au cours duquel l'excédent demeure dans le CELI). Afin de nous éviter une erreur coûteuse, l'Agence de revenu du Canada déterminera (comme dans le cas du REER) sur l'avis de cotisation les droits de cotisation à votre CELI pour l'année suivante.

Dossier : Finances (suite)

LA CRISE ÉCONOMIQUE : UNE OCCASION DE RENOUVEAU

La crise économique actuelle se distingue par son ampleur et sa dimension mondiale. Ses causes seraient l'avidité et la cupidité des spéculateurs, conjuguées à la complexité des instruments financiers et l'incapacité des intervenants et du public d'en comprendre les risques et le fonctionnement ou d'interpréter les signes avant-coureurs qui s'étaient clairement manifestés depuis plus de deux ans. Alors qu'on commence à peine à mesurer les incidences de cette crise, elle met au défi les gouvernements d'adopter des mesures d'urgence pour tempérer le choc et la fragilisation des instruments et des marchés.

Dans la vraie vie, cela se traduit par une perte de confiance, de l'insécurité voire de la panique qui menace la stabilité familiale face à une transformation non choisie du mode de vie. Le stress que génère cette situation affecte également l'équilibre et la santé mentale de nombreuses personnes.

La société de consommation, et ses promesses de bonheur par l'acquisition de produits et de services, est mise à l'épreuve par la conjoncture actuelle. Ne serait-ce pas une occasion de renouveau sur un plan personnel, professionnel ou familial pour recentrer nos priorités vers l'essentiel, c'est-à-dire une redéfinition de nos critères de qualité de vie et à revisiter nos échelles de valeurs pour mieux préparer l'avenir? Autrement dit, cela nous donne-t-il l'occasion de redéfinir la conception de notre identité en fonction des qualités qui nous distinguent plutôt que des produits que nous consommons? Peut-elle ouvrir la porte à une plus grande solidarité, à une forme d'affranchissement de l'individualisme pour établir de meilleures collaborations dans la famille, dans notre milieu, au travail et dans la société en général?

P.Luc Dupont, Président de « La Société de recherche en orientation humaine (SROH)

« Les prestations de retraite des aînées du Québec sont assurées »- Marguerite Blais

Québec, le 27 février./CNW Telbec/-

La ministre responsable des Aînés, madame Marguerite Blais, a tenu à rassurer les personnes aînées à l'égard des rendements décevants de la Caisse de dépôt et placement en 2008.

« Les prestations de retraite des aînés du Québec qui sont versées dans le cadre du Régime de rentes d'Québec, de même que celles versées dans le cadre des grands régimes de retraite des secteurs public et parapublic du Québec, ne baisseront pas et les clauses d'indexation prévues seront maintenues. En effet, ces rentes ne sont pas déterminées en fonction des rendements annuels de la Caisse de dépôt. Elles ont été établies en fonction des salaires et des années de carrière des personnes aujourd'hui à la retraite », a indiqué la ministre.

La Régie des rentes du Québec a déclaré cette semaine que « les pertes subies en 2008 ne mettent pas en danger le Régime (des rentes) et n'affectent d'aucune façon le versement des prestations aux quelque 1 500 000 bénéficiaires de rentes ». La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui administre les régimes de retraite des secteurs public et parapublic, a pour sa part déclaré que « tous ceux qui reçoivent une rente de retraite de la CARRA n'ont pas à craindre les effets des fluctuations actuelles des marchés financiers sur leur rente. »

« Il importe que les personnes qui ont consacré leur vie au développement du Québec puissent continuer de le faire, à leur manière, en toute sérénité, sachant que leurs revenus provenant des régimes publics de retraite ne sont pas menacés », de conclure la ministre Marguerite Blais.

Source : -Portail Québec- Actualité gouvernemental – Fil de presse. « Les prestations de retraite des aînées du Québec sont assurées »- Marguerite Blais

Dossier : finances (suite)

LES CARTES DE CRÉDITS (Émission La Facture... Radio Canada, 20 janvier 2009)

Le contenu de l'émission présentée le 20 janvier a surpris plusieurs personnes. Sachant que plusieurs membres et personnes de votre entourage n'ont pas regardé cette émission, je vous fais part des informations que nous devrions tous savoir...

Qui n'a pas au moins une carte de crédit? Connaissons-nous le contenu des petites lignes du verso du contrat qui nous uni à cette carte? Alors voici le petit jeu questionnaire qui nous permet d'en apprendre un peu et qui peut vous faire économiser parfois d'assez gros montants. Parlez-en à vos amis. (Réponses au bas de la page)

Question #1 :

Le compte mensuel de votre carte de crédit Visa Desjardins s'élève à 1500\$. Vous ne payez pas la totalité de ce montant ce mois-là. À qui seront versés les intérêts de votre solde?

- a) Au marchand b) À Visa c) À Desjardins?

Question #2 :

Délai de grâce

Vous recevez votre relevé de carte de crédit et la solde est de 1000\$. Vous envoyez un chèque de 900\$. Sur quel montant paierez-vous les intérêts?

- Choix de réponses : a) 1000\$ b) 900\$ c) 100\$

Question #3 :

Le paiement minimum (un piège)

Le paiement minimum que vous devez payer à chaque mois peut représenter 2% du montant de votre solde ou de vos achats.

Vous avez un compte de 1000\$ sur votre carte dont le taux d'intérêt est de 18%. Si vous ne remboursez que le montant minimum de 2% chaque mois, combien d'années vous faudra-t-il pour rembourser votre dette en entier?

- Choix de réponses : a) 8 ans et 3 mois b) 12 ans et 6 mois c) 19 ans et 3 mois.

Question # 4

Le taux d'intérêt

Quel taux d'intérêt maximum sur les cartes de crédit serait considéré usuraire au Canada?

- Choix de réponses : a) 30% et plus b) 45% et plus c) 60% et plus

Question # 5

Transactions à l'étranger

Vous faites 1000\$ d'achat sur votre carte de crédit à l'étranger (ex aux USA). Vous payez au complet votre compte dès sa réception. Ces achats vous coûteront

- a) aussi chers que si vous les aviez payé comptant en argent USA. b) plus chers....c) moins chers....

#1- Réponse : À Desjardins.

(note : Visa se paye avec les frais perçus à chaque transaction)

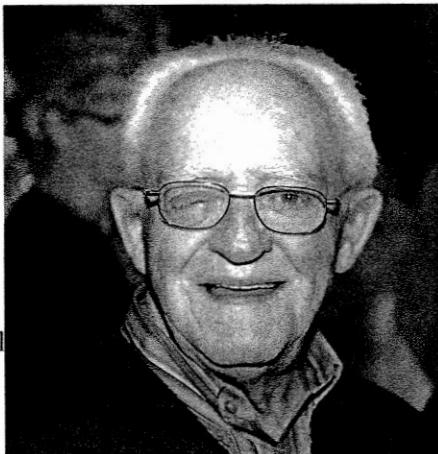
#2- Réponse : 1000\$. Vous payez les intérêts sur les montants à partir du début de vos transactions (achats).

#3- Réponse : 19 ans et 3 mois, et le coût total sera de 2931\$

#4- Réponse : 60% et plus

#5- Réponse : Plus chers, car il y a des frais de conversions additionnelles.

Remerciements



À la mémoire de mon père, Roland Lachance

Comme vous le savez tous, malheureusement mon papa nous a quitté subitement le 10 décembre dernier.

J'aimerais vous dire un grand merci car vous avez rendu mon père bien heureux durant les dernières années de sa vie. Il avait toujours hâte d'aller vous rencontrer au Petit Déjeuner...merci pour votre gentillesse et merci de lui avoir donné un sentiment d'appartenance et d'appréciation. L'attention que vous lui avez apportée a donné du bonheur et de la vie. Il était un homme très spécial avec un grand cœur et il me manque énormément. Je t'aime papa

À bientôt

Stéphanie Lachance (sa fille)

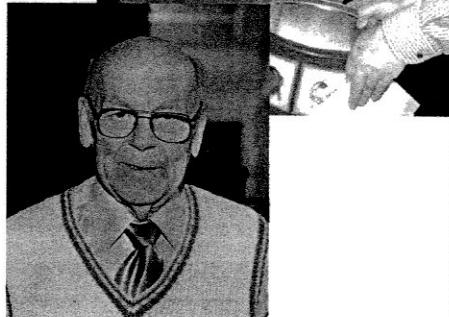
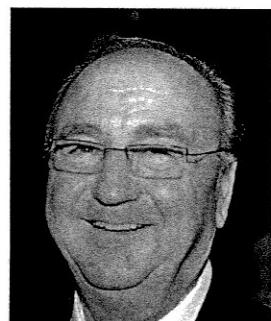
Calendrier des activités

ACTIVITÉS	DATES	HEURES	LIEU
Petits Déjeuners Page 15	27 mars, 24 avril, 29 mai, 19 juin	8h45 à 10h30	Brasserie « le Scoop » Brossard
« Quillethon » Fondation Laure-Gaudreault, Page 14	28 mars	13h à 16h	Salle Le Champion 2999 boul. Taschereau Greenfield Park
« Opération Carte Postale » page 6	1 ^{er} avril au 15 mai		Chez vos députés.
Mini colloque Page 10	23 avril	9 h 00	Centre Communautaire St-Robert 701 Duhamel, Longueuil
Assemblée générale sectorielle Page 4	13 mai	8 h 45 à 16 h 00	Domaine de Cascades, 3605 Boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine.
Conférence de Edith Smeesters Page 11	24 mai	10 h 00	Complexe sportif de Delson 100 avenue Delson, Delson
Assemblée générale régionale Page 5	27 mai	8 h 30	Hôtel « Le Castel » 901 rue Principal, Granby
Théâtre « Dentelle et Diesel » Page 15	11 juin	17 h 00	St-Mathieu de Beloeil
Théâtre « Vive la Mariée » Page 15	20 août	16 h 30	Cowansville
La « NON-RENTRÉE »	10 septembre	détails à venir	Musée ferroviaire de Delson

Prochain journal	Tombée des articles 30 juin	Prochaine parution 20 août	Gilles Charette, 450 635-3350, ou gcgilles@sympatico.ca Nicole Trépanier Gagné, 450 659-3372 ou arniga@netcourrier.com
------------------	---------------------------------------	---	---

Photos de la page suivante : « Reconnaissez-vous ? Jeannot Roux, Huguette Robert, Carmelle Benoit-Simoneau, Monique Asselin, Arthur Gagné, Danielle Marsan, Pierre Vaillancourt, Nicole Trépanier Gagné, Jacques St-Pierre, Thérèse Lavoie, G. Charette, Roland Lachance, Fabienne Thibert, Denise Goulet-Martin, Thérèse Robitaille. »

Noël 2008



AREQ(CSO) Des Prairies
www.areqdesprairies.com
Adresse : C.P. 50572, 8250 Taschereau, Brossard, Québec J4X 2V7

Activités	Responsables	Téléphone	Répondants au comité sectoriel
Opérations	François Léblanc	450 657-3797	Gilles Charette
Budget	Gratine Cormier	450 673-8403	André Daoust
Centre de cohésion	Cécile Tremblay	450 674-9697	Nicole Trépanier Gagné
Chaine téléphonique	Christine Poulin	450 659-0949	Christiane Potvin-Lapalme
Comité de l'environnement	André Fortin	514 352-4456	
Comité de l'industrie	Poste à combler		Gilles Charette
Comité des activités politiques	Diane Hébert	450 671-3994	Christiane Potvin-Lapalme
Comité de la communication	Donald Laurin	450 656-7232	
Comité de la condition féminine	Marlene Labrie	450 676-7683	Agathe Frappier Lazare
Comité des nouveaux arrivants	Christiane Potvin-Lapalme	450 672-1369	
Assurances	André Lébel	450 370-2874	André Daoust
Coupons rabais	Réline Chouinard	450 656-5051	
Coopérative	Jacqueline L.-Bourassa	450 724-6765	
Vélo déjeuners	Vincent Lamarte	450 441-7508	
Danse en ligne	Diane Gagnon-Vercineau	450 724-4091	Gilles Charette
Dîner sociale	Pauline Mercier	450 465-3702	
Dîner de la non-rentrée	Gilles Charette	450 635-3350	Gilles Charette
Offre de Noël	André Daoust	450 242-0088	Gilles Charette
Journal à la Moisson	Christiane Potvin-Lapalme	450 635-1309	Jeanne Éthier-Lemireux
Offre de la St-Valentin	Huguette Massé-Brisson	450 659-0112	
Orientation Large Chambouch	Odile Roy	450 659-1506	André Daoust
Internet	Agathe Frappier-Lazare	450 632-2012	Agathe Frappier-Lazare
www.areqdesprairies.com	Jeanne Éthier-Lemireux	450 672-2452	
Offices	Gilles Charette	450 672-6533	Gilles Charette
Salon « Moisson d'Art »	André Lébel	450 679-3472	Nicole Trépanier Gagné
Secteur	Claricette Michelot-Vallières et	450 672-8452	Jeanne Éthier-Lemireux
Tournoi de 2012	Poste à combler	450 665-9761	Christiane Potvin-Lapalme
Yoga	Viviane Francoeur	450 631-1761	Christiane Potvin-Lapalme
	Bernard Michaud	450 675-3272	André Daoust
	Marie Landry	450 678-4638	Christiane Potvin-Lapalme
	Marguerite Labrie	450 676-7683	Nicole Trépanier Gagné
	Claire Bernacheux	450 659-0977	Jeanne Éthier-Lemireux
	Yves Harbecq	450 944-0531	Jeanne Éthier-Lemireux
	Pierre Francoeur	450 635-3206	
	Jeanne Éthier-Lemireux	450 672-8452	Jeanne Éthier-Lemireux
	Suzanne Émond-Lépinay	344 751-2593	

COMMUNIQUÉS

Message de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine (SHLM)

Faites comme plusieurs retraités, devenez membre de notre société d'histoire! Cette adhésion vous donne accès gratuitement à la consultation des archives en histoire et en généalogie, à des expositions et à des conférences, au bulletin mensuel "Au jour le jour" et à d'autres activités.

.Faites du bénévolat comme plusieurs de nos membres en font dans différents comités. Vous avez un peu de temps à donner, notre coordonnatrice vous guidera selon vos intérêts. Surtout, il n'est pas besoin d'être historien, les diverses compétences des retraités sont une richesse.

.Participez aux conférences données à chaque mois. Madame Diane Gaucher présentera mardi 21 avril à 19 h 30 "Comment on se soignait en Nouvelle-France". Messieurs Jean Joly et Gaétan Bourdages nous entretiendront mardi 19 mai à 19 h 30 sur "Les deux batailles du 11 août 1691 à La Prairie". Tous peuvent y assister!

.Posez un geste vert et aidez la Société d'histoire à se financer en participant à sa cueillette de livres. La SHLM ramasse des livres neufs et usagés afin d'organiser une grande vente de livres qui aura lieu du 2 au 7 juin 2009 . Tous les genres de livres sont acceptés, qu'ils soient pour enfants, adolescents ou adultes. De plus, nous recherchons les livres en lien avec l'histoire des municipalités, des paroisses, des institutions et des familles. La SHLM conservera les livres qui complètent ses collections mises à la disposition des chercheurs, les autres livres seront mis en vente lors de la vente de livres en juin.

Faites une visite au local de la Société pour y déposer les livres à donner ou pour toutes autres activités, dans l'arrondissement historique, au 249 rue Sainte-Marie, à La Prairie durant les heures d'ouverture: lundi, de 19 h à 21 h; mardi, mercredi et jeudi de 10 h à 17 h. Tél: 450 659 1393. Nous pouvons aller chercher les livres chez vous!

Pour mieux connaître la SHLM, visitez notre site web: www.laprairie-shlm.com

Hélène Létourneau
bénévole à la SHLM et membre de l'AREQ

JOYEUSES SORTIES à bon prix ce printemps

Bonjour à tous et à toutes,
Un petit mot pour vous rappeler nos deux prochaines sorties printanières, soit les 17, 18 et 19 avril pour s'amuser à La CALÈCHE de Sainte-Agathe et les 18, 19, 20 et 21 mai pour visiter BOSTON et les châteaux de la Nouvelle-Angleterre en autocar de luxe. Voir pièces jointes.

Nous vous attendons pour ces deux JOYEUSES SORTIES PRINTANIÈRES. Il reste quelques places; téléphonez-moi et réservez la vôtre .
Au plaisir de vous revoir très bientôt. Vive les joyeuses sorties à bon prix.
Suzanne Bahl (et André) 450 676-1804

Le Centre de Santé et de Services Sociaux Jardins-Roussillon recrute des bénévoles pour ses ressources non institutionnelles!

Nous recherchons des bénévoles pour nos Ressources Non-Institutionnelles (RNI) situées à : Châteauguay, La Prairie, Napierville, Sainte-Clotilde, Saint-Constant, Saint-Isidore et Saint-Rémi.

En choisissant d'offrir généreusement votre présence et vos talents à nos usagers, vous joindrez les rangs d'une équipe qui a pour principal objectif d'augmenter la qualité de vie et le bien être de la clientèle composée d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Voici des exemples de bénévolat possible :

- Participer à l'animation d'activités de loisir variées;(jeux de cartes, horticulture, musique, etc.);
- Réaliser des visites d'amitié;
- Accompagner nos résidents à des rendez-vous médicaux;
- Participer à l'organisation des fêtes spéciales.(fêtes d'anniversaires, Halloween, Noël, etc.).

L'action bénévole au CSSS Jardins-Roussillon s'appuie sur les valeurs suivantes : le respect, le bien-être et l'autonomie du résident.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :

**Karine Ouellet, Responsable des bénévoles,
Service RNI, CSSS Jardins-Roussillon
450-454-4694 poste 23**

Coupon-réponse pour le mini-colloque du 23 avril 2009

1. Nom _____ Prénom : _____

2. Nom _____ Prénom : _____
en lettres moulées et nom de fille pour les dames

Nombre de personnes : _____ (x10\$)

N.B. : Joindre à votre chèque le coupon rabais, s'il y a lieu.

Chèque libellé à AREQ des Prairies (**Faire parvenir avant le 15 avril 2009**)

Faire parvenir à : AREQ des Prairies, C.P. 50572 8230 boul. Taschereau, Brossard, J4X 2V7

Coupon-réponse pour les pièces de théâtre

1. Nom _____ Prénom : _____

2. Nom _____ Prénom : _____
en lettres moulées et nom de fille pour les dames

Date et titre de la pièce choisie: **11 juin, Dentelle et Diesel** : _____

Date et titre de la pièce choisie: **20 août, Vive la Mariée**: _____

Nombre de personnes : _____ (x 60\$)

N.B. : Joindre à votre chèque le coupon rabais, s'il y a lieu.

Chèque libellé à AREQ des Prairies

Faire parvenir à : **Christiane Potvin-Lapalme,**
58, 4^e Avenue, Delson, Qc,
J5B 1R3

COUPON-RÉPONSE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE

Nom: _____ Prénom: _____
en lettres moulées et nom de fille pour les dames

MONTANT INCLUS: _____ \$ No. de téléphone: _____

N.B. : Joindre seulement le coupon rabais s'il y a lieu.

Choix du repas: _____ lasagne _____ saumon

Chèque libellé à A.R.E.Q. des Prairies (**FAIRE PARVENIR AVANT LE 8 MAI 2009**)

Faire parvenir à: **Gilles Charette,**
136 Potvin, Delson,
J5B 2G7

À découper



COUPON RABAIS 5\$

Secteur "D" des Prairies

IMPORTANTE CONSIGNE:

Ce coupon vous donne une réduction de 5\$ sur le prix des activités suivantes : assemblées sectorielle et régionale, le mini-colloque, le théâtre.

Échangeable que par la personne identifiée au verso.

J'ai profité du rabais à l'activité : _____

Nom : _____

En lettres moulées



COUPON RABAIS 5\$

Secteur "D" des Prairies

IMPORTANTE CONSIGNE:

Ce coupon vous donne une réduction de 5\$ sur le prix des activités suivantes : assemblées sectorielle et régionale, le mini-colloque, le théâtre.

Échangeable que par la personne identifiée au verso.

J'ai profité du rabais à l'activité : _____

Nom : _____

En lettres moulées

Formulaire d'inscription au Salon Moisson d'Art 2009

Nom: _____ Prénom: _____

en lettres moulées et nom de fille pour les dames

Adresse : _____ Rue _____ Ville _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Médium ou activité : _____

Considérant l'espace disponible et le nombre restreint de panneaux et de tables, veuillez bien évaluer vos besoins.

J'ai besoin _____ panneau(x) (env. 4 pi x 8 pi) _____ table(s)

Membre de l'AREQ «D» Des Prairies: 35\$

Non-membre: 45\$ (référé par un membre de l'AREQ)

Ci-inclus, mon chèque au nom de: AREQ Des Prairies

Signature : _____

Adresse de retour : Diane Hébert,
5820 Vigneault, Brossard, Qc,
J4W 1B8



COUPON-RÉPONSE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE

Nom: _____ Prénom: _____
en lettres moulées et nom de fille pour les dames

MONTANT INCLUS: _____ \$ **No. de téléphone:** _____

N.B. : Joindre à votre chèque le coupon rabais s'il y a lieu.

Chèque libellé à A.R.E.Q. des Prairies **(FAIRE PARVENIR AVANT LE 15 MAI 2009)**

Faire parvenir à: **Christiane Potvin-Lapalme,**
58, 4^e avenue, Delson,
J5B 1R3

Retourner toute correspondance

ne pouvant être livrée à :

AREQ des Prairies,

C.P. 50572, 8230 Taschereau,

Brossard, Qc,

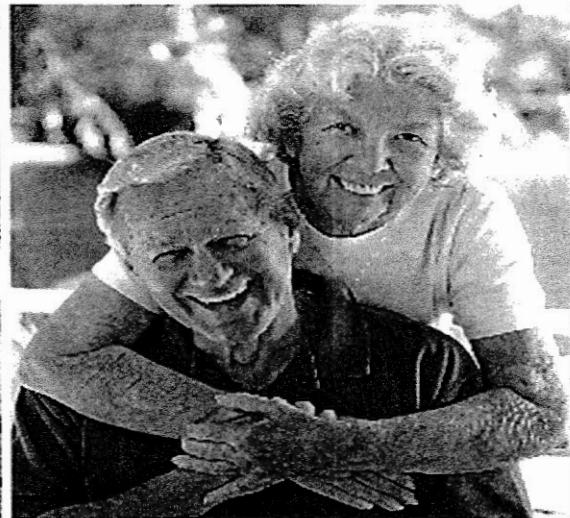
J4X 2V7

DOMAINE DES CASCADES

résidence pour retraités autonomes



3 1/2 à partir de 975\$



Services d'hébergement distinctifs pour retraités
dans un milieu de vie confortable, stimulant et sécuritaire

Studios & 4 1/2 également disponibles

Venez nous rencontrer & découvrez
notre gamme complète de services et d'activités !

3605 boul. Marie-Victorin, Ste-Catherine
(450) 635.8441

Membre de l'ARCPQ